

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAIS représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Gérard SBAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

AGER 013-2135/10/CC

**■ Organisation du sixième Forum Mondial de l'eau à Marseille en 2012 - Adhésion de Marseille Provence Métropole au Groupement d'intérêt Public et désignation d'un représentant - Participation Financière de Marseille Provence Métropole
DGDDAT 10/4935/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Au mois de Juin 2009 le Conseil des Gouverneurs du Conseil Mondial de l'Eau a retenu la candidature de l'ensemble France/Marseille pour accueillir le sixième Forum Mondial de l'Eau.

La convention cadre entérinant le choix de Marseille pour cet événement a été conclue le 15 octobre 2009 et en a fixé les principes directeurs et les objectifs.

Le Forum Mondial de l'Eau constitue l'un des plus larges rassemblements de la Communauté Internationale de l'eau, la dernière édition à Istanbul en mars 2009 ayant rassemblé plus de 25 000 participants issus de 182 pays avec 1300 participants au processus politique.

Créé avec le triple objectif de rassembler l'ensemble des parties prenantes pour débattre des questions d'accès à l'eau et à l'assainissement, formuler des propositions concrètes et susciter un engagement politique, le Forum Mondial de l'Eau se veut un lieu de débat de toutes les questions relevant du meilleur accès à l'eau, la semaine du forum couronnant un processus de travail de trois ans d'ordre thématique, régional, politique et local.

Le concept central du forum 2012 sera celui des « solutions pour l'eau », favorisant des engagements concrets et durables, renforçant le programme politique et créant une véritable mobilisation citoyenne.

Les 2 et 4 juin 2010, l'événement de lancement de ce forum s'est déroulé à Paris pour la cérémonie d'accueil et les 3 et 4 juin à Marseille pour la session de travaux : il s'agissait de faire connaître le concept central du forum, d'écouter les suggestions des participants sur sa définition et sa mise en œuvre ainsi que souligner le degré d'engagement politique de la Communauté Internationale.

Pour structurer l'évènement, établir et faire fonctionner l'ensemble du montage institutionnel nécessaire et coordonner l'action des différents partenaires un Groupement d'Intérêt Public dénommé « Comité International du Forum Mondial de l'Eau » a été constitué le 25 février 2010 entre l'Etat, la Ville de Marseille, l'association « Conseil Mondial de l'Eau », l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau.

Ce Groupement d'Intérêt Public a pour objet d'organiser le sixième Forum Mondial de l'Eau et à ce titre, a pour missions :

- la gouvernance de la préparation et de la tenue de ce forum,
- l'établissement des partenariats nécessaires,
- l'organisation de toutes manifestations et activités requises pour ce forum,
- la recherche et la collecte des financements auprès de partenaires privés ou publics, nationaux ou internationaux.

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la convention constitutive du GIP de nouveaux membres peuvent être acceptés par délibération de l'Assemblée Générale, reprise par avenant à cette convention.

Ainsi, il est proposé que la Communauté Urbaine devienne membre du Groupement d'Intérêt Public compte tenu de l'intérêt communautaire avéré de l'événement et des compétences de la Communauté Urbaine notamment en matière d'eau et d'assainissement.

Par ailleurs, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CCIMP doivent également adhérer au GIP.

A l'Assemblée Générale du GIP, Marseille Provence Métropole disposera d'une voix et au Conseil d'Administration de deux voix, à l'instar des autres Collectivités Territoriales.

Il convient de désigner un représentant de Marseille Provence Métropole à l'Assemblée Générale du GIP composée des membres du groupement (1 représentant par membre, sauf l'Etat qui dispose de deux représentants ministériels) et au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le financement du sixième Forum Mondial de l'Eau, dont le budget global est fixé à 38 millions d'euros dont 5 millions d'euros de droits d'événement payés au Conseil Mondial de l'Eau, est apporté par une contribution de l'Etat et de ses établissements publics dans la limite de 25 % du budget global soit 9 millions d'euros et d'autres financeurs outre ses membres.

Pour ce qui concerne la Communauté Urbaine sollicitée à hauteur de 2 millions d'euros, sa participation sera fixée par une convention à intervenir.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La convention cadre pour l'organisation du sixième Forum Mondial de l'Eau de 2012 en date du 15 octobre 2009,
- La convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Comité International du Forum Mondial de l'eau du 25 février 2010,
- L'arrêté du 3 mars 2010 portant approbation de la convention constitutive du GIP,

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt communautaire de l'événement sixième Forum Mondial de l'Eau à Marseille,
- Les compétences de la Communauté Urbaine, notamment en matière d'eau et d'assainissement,

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée l'adhésion de Marseille Provence Métropole au Groupement d'Intérêt Public dénommé « Comité International du Forum Mondial de l'Eau »,

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est désigné pour représenter Marseille Provence Métropole au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de ce Groupement d'Intérêt Public.

Article 3 :

Les conditions de la participation financière de Marseille Provence Métropole au budget du sixième Forum Mondial de l'Eau seront déterminées par une convention à venir.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué à la Propreté,
Traitement des Déchets, Eau et Assainissement

Antoine ROUZAUD

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI